



Préambule

Une **charte** est un ensemble de règles et de principes fondamentaux de fonctionnement d'un organisme ou d'une institution.

Un premier projet a déjà été enrichi par des locataires qui ont participé aux ateliers d'échanges, dans le cadre de la semaine nationale des HLM.

Fruit d'un travail collectif, cette charte vise à développer les bonnes pratiques, dans l'espoir que chacun se l'approprie.



Mieux vivre ensemble,
c'est l'affaire de tous !



Édito

Mieux vivre ensemble : une volonté collective !

Parce que vivre en tant que locataire, c'est d'abord vivre entouré. Parce que bien vivre tout court, c'est bien vivre ensemble.

Or, depuis quelques temps, vous êtes de plus en plus nombreux à déplorer incivilités, nuisances et perte des valeurs collectives.

Face à ce constat, nous avons souhaité réagir en concertation avec le Conseil d'administration en élaborant une charte du « Mieux vivre ensemble » qui représente une première étape, à laquelle nous avons voulu vous associer, à l'occasion de la 1^{ère} Semaine nationale des HLM.

Nous avons tenu compte de vos remarques et propositions, afin que cette charte constitue un outil utile au bon déroulement de la vie en communauté.

En effet, au travers des droits et devoirs de chacun, vous vous engagez pour les autres mais aussi pour vous, et vous pouvez améliorer votre quotidien par des gestes simples !

Notre volonté est de bâtir un avenir durable et solidaire. Pour cela, nous continuons de renforcer nos actions de proximité pour vous rendre le meilleur service au meilleur coût, partout dans l'Indre-et-Loire.

Or, cette volonté n'a de sens que si elle est partagée par le plus grand nombre, c'est pour cette raison qu'il nous faut en permanence demeurer à votre écoute et favoriser le dialogue.



Jean-Luc Triollet
Directeur général

RESPECT

C'est le moteur
de la vie quotidienne !



VIE COLLECTIVE

« Pour mieux vivre ensemble. »

- ▶ Gardez votre calme et demeurez courtois en toute circonstance.
- ▶ Évitez de secouer tapis, balais ou paillassons et de jeter quoi que ce soit par les fenêtres.
- ▶ Favorisez le droit à l'information et à la concertation sur les sujets de la vie quotidienne.
- ▶ Privilégiez le dialogue et la connaissance de l'autre, dans le respect mutuel.
- ▶ N'étendez pas votre linge et tapis de façon visible sur votre terrasse ou votre balcon dans un souci d'esthétique extérieure.
- ▶ Préservez votre cadre de vie en évitant de salir et d'abîmer.
- ▶ N'installez pas de canisses, et ne déposez pas d'encombrants n'importe où.
- ▶ Laissez toujours libres les accès aux pompiers.



« Le secret d'une relation
bailleur - locataire sereine. »

CONFIANCE

- ▶ Val Touraine Habitat s'engage à répondre à vos demandes, dans des délais raisonnables.
- ▶ J'ai des interlocuteurs de proximité identifiés : employés d'immeuble, chargés de secteur...
- ▶ Val Touraine Habitat s'engage à prévenir les locataires de toute intervention (désinsectisation, entretiens...) dans des délais raisonnables.
- ▶ J'informe mon agence de tout changement de situation ou de difficultés de paiement de mon loyer sans attendre.

Parole de locataire :

« Ne serait-il pas possible d'organiser une présentation des nouveaux locataires lors de leur arrivée ? »

SAVOIR-VIVRE

Je veille au calme de mon foyer, car le bruit entraîne la majorité des conflits entre voisins.



PROPRETÉ

« Pour se sentir bien chez soi, il est essentiel que chacun prenne soin de conserver les parties communes en bon état. »

TRANQUILLITÉ

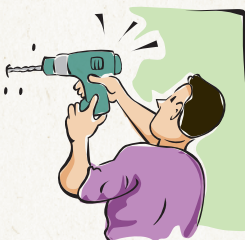
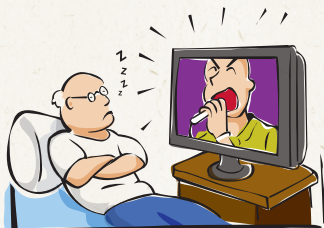
« Je limite les nuisances. »

Il est largement possible de limiter les nuisances :

- ▶ Évitez les éclats de voix, les claquements de portes ou les déplacements de meubles à tout moment.
- ▶ Réduisez le volume des radios, télévisions, chaînes stéréo, instruments de musique.
- ▶ Évitez les tours de voitures et scooters à proximité des immeubles.
- ▶ Reportez les travaux d'entretien ou de bricolage tardifs et matinaux. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les tolérances.
- ▶ Prévenez les voisins si vous organisez exceptionnellement une fête.
- ▶ N'autorisez pas les jeux d'enfants dans les parties communes. Les parents sont responsables de leurs enfants en toute circonstance.
- ▶ Retirez les chaussures bruyantes.

Parole de locataire :

« Nos échanges vont tous dans le sens d'une meilleure confiance et d'une plus grande convivialité entre locataires, et les jardins partagés sont un bon exemple d'action concrète et utile. »



Comment ?

- ▶ En ne laissant rien dans les escaliers, couloirs et autres parties communes (ni paillasons, ni poubelles, ni cycles, ni chaussures, ni mobilier...) y compris au dernier étage.
- ▶ En déposant vos ordures dans les poubelles, containers et locaux prévus à cet effet.
- ▶ En nettoyant une salissure involontaire.
- ▶ En respectant l'interdiction de fumer dans les parties communes.
- ▶ En jetant votre mégot dans un cendrier ou en le gardant dans votre paquet en attendant de trouver une poubelle.
- ▶ En respectant le travail des employés d'immeuble.
- ▶ En prenant vos dispositions lors d'opérations d'entretien, de désinfection / désinsectisation pour que votre logement soit traité, même en cas d'absence.

Parole de locataire :

« Il faut afficher la charte dans les parties communes »

« Les animaux sont tolérés dans le cadre des lois en vigueur : veillez à ce qu'ils n'occasionnent aucune gêne pour vos voisins. »

ANIMAUX

Comment s'en assurer ?

- ▶ En tenant votre chien en laisse.
- ▶ En ne le laissant pas seul trop longtemps.
- ▶ En ramassant les déjections que votre chien peut laisser sur la voie publique ou accidentellement dans les parties communes.
- ▶ En étant responsable de votre animal et en vous assurant qu'il n'effraie ou n'embête pas vos voisins, même en votre absence.
- ▶ En ne distribuant pas de nourriture aux animaux extérieurs (chats, pigeons...).



CADRE DE VIE



Pour bâtir un avenir durable et solidaire

ENVIRONNEMENT

« Je participe à rendre la planète plus vivable pour tous. »

- ▶ Val Touraine Habitat m'informe des actions mises en œuvre et je peux être acteur de la démarche.
- ▶ J'effectue le tri sélectif des déchets et les dépose dans les conteneurs adéquats.
- ▶ J'utilise l'espace personnel du site Internet de Val Touraine Habitat.
- ▶ Je veille aux économies d'énergie.
- ▶ J'évacue les encombrants à la déchèterie ou je les dépose dans les lieux prévus à cet effet.



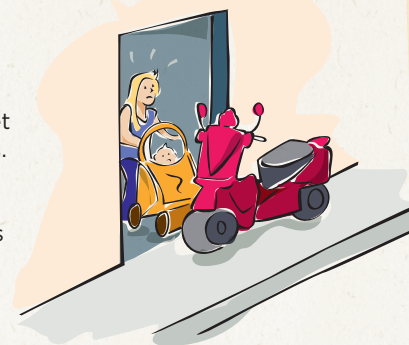
Parole de locataire :

« Je souhaiterais développer les aires de jeux pour enfants, prévoir un plan pluriannuel d'élagage des arbres, enfin développer les énergies renouvelables. »

MOBILITÉ

« Au volant, je reste courtois. »

- ▶ Je circule le plus lentement possible afin d'éviter tout accident.
- ▶ Je ne stationne pas sur les trottoirs, les espaces verts, les espaces réservés aux containers d'ordures ménagères ou de façon à gêner la circulation.
- ▶ Je n'utilise pas mon klaxon inconsidérément.
- ▶ Je respecte les emplacements handicapés, les passages piétons et les accès pompiers.
- ▶ Je favorise les circulations douces et les transports collectifs.



Parole de locataire :

« Retrouvons le sens de la courtoisie et du dialogue. Je vais voir mon voisin pour discuter avec lui. Val Touraine Habitat doit être plus à l'écoute des locataires pour construire un dialogue positif. »

Calendrier d'élaboration de la charte du mieux vivre ensemble

Avril 2013

Décision du Président et du Directeur général de Val Touraine Habitat d'élaborer en concertation une charte du Mieux vivre ensemble

19 septembre

Présentation du projet de charte en Conseil de concertation locative

12-28 Novembre 2013

Présentation de la charte aux locataires lors des Forums 2013

8-16 juin

1^{ère} semaine nationale des Hlm : participation des locataires à l'écriture de la charte

25 septembre

Présentation du projet de charte aux locataires référents

22 octobre

Validation de la charte au Conseil d'administration

2013

2014

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Val Touraine Habitat
et les associations de
locataires sont signataires
et s'engagent à faire vivre
la charte du Mieux vivre
ensemble.

En effet, la charte n'est que le socle du mieux vivre. Il appartient à chacun d'entre nous de contribuer à sa mise en œuvre concrète au quotidien. Le mieux vivre ensemble est l'affaire de tous !



Association Force
Ouvrière Consommateurs
de Touraine
afoc37@hotmail.fr
06 87 14 95 87

Jacky Chauvière
administrateur



Consommation,
Logement
et Cadre de Vie
clcv.indreetloire@gmail.com
02 47 72 71 69

Michel Le Bail



Confédération Nationale
du Logement
cni.37@numericable.fr
02 47 75 02 06

Marie-Claude Audebert
Sylvie Marchais
administratrices



Confédération Syndicale
des Familles
csfud37@laposte.net
02 47 28 54 98

Djilali Abed
administrateur



Val Touraine Habitat,
Jean Luc Triollet
Directeur général



Val Touraine Habitat - Office Public de l'Habitat

Siège social - 7, rue de la Milletière
37080 TOURS Cedex 2

Tél. : 02 47 87 15 15 - Fax : 02 47 87 15 19
contact@valtourainehabitat.fr

www.valtourainehabitat.fr